

Signale

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie

Ministère de l'Economie

139, rue de Bercy

75 012 PARIS

Nos réf : FB/FL 149 - 03 - 2020

Aubenas, le 31 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les entreprises de mon département et plus particulièrement celles qui se trouvent placées en état de redressement ou sauvegarde, de même que celles bénéficiant d'un plan de sauvegarde ou redressement.

Le Gouvernement a mis en place de nouveaux crédits pour soutenir la trésorerie des entreprises en accordant aux prêteurs la garantie de l'Etat. Toutefois, les entreprises qui font l'objet de l'une des procédures prévues aux titres II, III et IV du livre VI du code de commerce, à savoir donc les entreprises en sauvegarde et en redressement judiciaire, ne peuvent en bénéficier.

Il en résulte des difficultés majeures pour les entreprises bénéficiant d'un plan sauvegarde ou redressement alors même qu'elles sont réputées être « in bonis ».

Il existe pourtant des dispositions communautaires qui pourraient être appliquées aux entreprises en plan de sauvegarde ou redressement, qui je tiens à la souligner emploient un nombre important de salariés.

Selon la circulaire du 5 février 2019 du secrétariat général des affaires européennes n°6060, les entreprises en plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire ne sont pas considérées comme des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne et peuvent se voir octroyer une aide.

Au regard de cette circulaire, et de l'impérieuse nécessité de préserver le tissu économique local dans des départements comme celui de l'Ardèche, il me semble nécessaire que le dispositif de soutien mis en œuvre par le gouvernement puisse également s'appliquer aux les entreprises bénéficiant d'un plan sauvegarde ou redressement

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette suggestion, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Avec mon soutien

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

